

DECISION

Numéro de la réclamation/demande: 32

Réclamation

Epreuve: Championnat de France Espoirs Glisse Course n° : 6

Date de l'instruction: 22/08/2019

PARTIES ET TEMOINS

Réclamant: HOBIE CAT 16 - FRA 109009 - Enzo GAVOILLE

Réclamé: HOBIE CAT 16 - FRA 113007 - Laetitia LEFEVRE

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: Oui

Appel correct: Protest hélé

Pavillon rouge arboré: Oui

DECISION: Réclamation recevable

PROCEDURAL MATTERS

Instruction selon la RCV 63.3 (b). Réclamé absent.

FAITS ETABLIS

Course 5 au départ, FRA 109009 tribord au près, FRA 113007 tribord une longueur sous le vent de FRA 109009. FRA 113007 vire de bord en route convergente avec FRA 109009 plus lent. Contact sans dommage entre les deux bateaux, pas de pénalité effectuée.

Schéma: Croquis non validé

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

FRA 113007 bâbord ne se maintient pas à l'écart de FRA 109009 et enfreint les RCV 10 et 14. Il n'était pas raisonnablement possible à FRA 109009 d'éviter le contact.

DECISION

FRA 113007 DSQ course 6.

Date et heure: 22/08/2019 12:16 CEST'

JURY

Présidée par: Laurent Remy (FRA)

Membres du jury: Patrick Bréhier (FRA), Bruno Le Maître (FRA)

Imprimé: 22 août
14h34